

2016/6/1: Responsabilité éthique versus la majesté du droit

Responsabilité éthique versus la « majesté du droit ».

Remarques politiques et de théorie juridique sur la tension éternellement actuelle entre obligation et désobéissance.

Dirk Freudenberg

Les questions de conscience et de motivations personnelles ne sont pas souvent profondément remises en question de nos jours et - d'après l'opinion dominante actuelle - pas respectées dans l'esprit de l'idéologie d'une autosatisfaction politique et pas non plus autorisées dans les discussions parce que celui qui refuse une attitude - quelles que soient les raisons - soutient celui auquel elle s'applique et est ainsi de son côté. Souvent, il n'y a même pas d'analyse différenciée. Par conséquent, la préoccupation de l'autosatisfaction politique avec un événement est réduite à la seule différenciation entre « vrai ou faux », ce qui entraîne un « Bien et Mal » juridique et moral. Il n'y a pas d'évaluation de l'attitude interne des acteurs. Ainsi, on commet finalement une injustice envers les individus. Au centre des réflexions, qui font la base des explications suivantes, se trouve la question, en fait toujours répétée de savoir dans quelle mesure les actions commises par conviction interne ont la priorité sur des codifications juridiques ou (dans quelle mesure) elles doivent reculer devant la loi. Le comportement des officiers prussiens pendant la campagne contre la Russie offre un exemple fréquemment cité d'actions commises par conscience interne et orientées contre l'obéissance vis-à-vis de la gouvernance d'état: l'incitation au soulèvement de la Prusse contre Napoléon venait de Hans David von York (1759-1830), le commandant du Corps prussien de secours. York fut un opposant résolu des réformateurs prussiens, mais en tant que Prussien pas moins intéressé à la chute de la régence des Français qu'eux-mêmes. Isolé par des unités militaires françaises pendant sa retraite des pays Baltes, il conclut une convention sur la neutralisation temporaire de ses troupes avec le général Hans-Karl von Diebitsch, conseillé par Carl von Clausewitz, le 30 12 1812 dans le Moulin de Poscherun, près de Tauroggen, cela sans autorisation du roi. Cet autoritarisme a causé un effet énorme qui déclencha, du côté de la Prusse et par son passage à l'alliance contre Napoléon, les guerres de libération. Avec la retraite de York - un monarchiste rigoureux - de la politique officielle, débuta le soulèvement de 1813. Là, un peuple se souleva de sa propre volonté et indépendamment de la décision de ses dirigeants qui capitulèrent ou collaborèrent. Bien sûr, l'attitude de York avait des raisons politiques, peut-être aussi militaires. Néanmoins, en ce qui concerne l'objet de l'article présent, on peut seulement examiner le conflit interne qui était peut-être à la base de la décision de commettre un tel acte : enfreindre la règle d'obéissance militaire et, donc, assumer tous les risques personnels impliqués et d'initier, contre l'obligation intérieure, un tournant politique et parallèlement militaro-stratégique pour le bien de l'état, tournant qui devrait être décisif pour le destin de la Prusse et de l'Europe. Dans cette situation impossible autant qu'incertaine se retrouveront dans le futur probablement aussi ceux qui doivent éviter une attaque terroriste menée par un avion de ligne. Ainsi, la question traitée ci-dessus sera donc aussi actuelle dans le futur sous forme de différentes constellations. Apparemment, l'individu peut décider à son gré.

